

Référence

AD-ADVF-CCP2

Durée

150 heures

Public

Tout public

Objectifs

Assister les personnes fragilisées dans les actes essentiels du quotidien pour s'habiller, faire leur toilette et se déplacer

Les aider à préparer les repas et à faire les courses, à préserver les relations et les activités sociales

Savoir organiser son travail de façon rationnelle et faire face au changement

Formation éligible au
CPF



Programme de formation

1. Définir le rôle de l'ADVF et son cadre d'intervention
2. Instaurer une relation interpersonnelle de qualité et assurer la transmission des informations
3. Savoir organiser son intervention et être capable d'évaluer sa prestation
4. Savoir identifier les risques, adopter une posture de vigilance, mettre en sécurité la personne (certificat APS-ASD)
5. Appliquer les gestes éco-citoyens à domicile
6. Accompagner la personne dépendante :
 - Connaître le public : pathologies/handicaps et comportements associés
 - Mettre en place les gestes techniques liés à la prise en charge : toilette, habillage, déplacements, aide à la prise des repas
 - Accompagner la personne dans son alimentation
 - Solliciter et soutenir la participation de la personne lors de l'accompagnement aux gestes du quotidien (techniques d'animation)
7. Période d'application en entreprise
8. Accompagnement à la rédaction du Dossier professionnel
9. Préparation à la certification.

Prérequis

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)

Connaître et accepter les contraintes du métier

Modalités

150 heures, alternance formation en centre / immersion en entreprise, visites de structures, etc.

La durée indiquée sera étudiée en fonction du profil de l'apprenant

Validation

Certificat de Compétences Professionnel n° 2, du Titre Professionnel ADVF, délivré par le Ministère chargé de l'Emploi..

Les Certificats de Compétences Professionnel sont capitalisables pour l'obtention du Titre Professionnel.